



FC ORSIÈRES

REGLEMENT ET OBLIGATIONS DES JUNIORS ET DES MEMBRES ACTIFS DU FC ORSIÈRES

DEVOIR DU JUNIOR

Devoir financier

- Vente totale de la tombola au tournoi
- Vente d'une carte supporter
- Paiement de la cotisation de base **50.-**

Devoir moral

- Pour les juniors A-B-C, travail lors du tournoi (nettoyage ou aide au montage/démontage de la cantine)
- Pour les juniors B-C travail au loto selon les besoins de l'organisation (Vente de carte)

Devoir des Parents

Travail lors du tournoi populaire ou autres manifestations du FC Orsières (ex : 50^{ème} anniversaire) afin de pérenniser les manifestations.

Ce bénévolat est primordial pour maintenir la cotisation de base à **50.-**

Si toutes ses tâches sont accomplies, le junior paie uniquement la cotisation de base, soit : 50.-
(Cotisation moyenne des autres clubs = 250.-)

Déroulement d'une saison d'un junior

- 1) Vente des tombolas du tournoi (juin-juillet)
- 2) Vente de la carte supporter (1^{er} tour : août – novembre)
- 3) Paiement de la cotisation de base (1^{er} tour : août – novembre)

Si à la fin du 1^{er} tour, le junior n'a pas versé la totalité des montants ci-dessus, celui-ci reçoit un rappel pour le solde du montant à verser.



FC ORSIÈRES

REGLEMENT ET OBLIGATIONS DES JUNIORS ET DES MEMBRES ACTIFS DU FC ORSIÈRES

DEVOIR DE L'ACTIF

Devoir financier

- Vente de 2 cartes supporters
- Paiement de la cotisation de base **100.-**

(Cotisation moyenne des autres clubs = 250.-)

Devoir moral

- Montage/démontage de la cantine du tournoi, ou autres manifestations du FC Orsières (ex : 50ème anniversaire).
- Travail lors du tournoi (jury + nettoyage)
- Participer au loto ou autres manifestations organisées par le FC Orsières. Afin de pérenniser ces manifestations.

Déroulement d'une saison d'un actif

- 1) Vente des cartes supporters (1^{er} tour : août – novembre)
- 2) Paiement de la cotisation de base (1^{er} tour : août – novembre)

Si à la fin du 1^{er} tour, le joueur actif n'a pas versé la totalité des montants ci-dessus, celui-ci reçoit un rappel pour le solde du montant à verser.

Règlements cotisations et cartes supporters

- École de foot 1ère année: -
- École de foot 2ème année: 1 carte supporter (80.- ou 100.-)
- Juniors: 1 carte supporter (80.- ou 100.-) et cotisation 50.-
- Actifs: 2 cartes supporters (80.- ou 100.-) et cotisation 100.-
- Comité: 5 cartes supporters par membres

Comité: si un membre du comité à des enfants jouant en juniors, nous limitons les cartes supporters à 5

Famille: Si une famille à plusieurs enfants jouant en juniors, nous limitons les cartes supporters à 2. Les cartes supporters seront envoyées aux 2 enfants les plus âgés. Les enfants de la même famille jouant en actifs n'entre pas en ligne de compte, même si ils ont moins de 18 ans.



FC ORSIERES

REGLEMENT ET OBLIGATIONS DES JUNIORS ET DES MEMBRES ACTIFS DU FC ORSIERES

SANCTIONS

En cas de non-paiement suite au rappel de fin d'année

Le junior ou le joueur actif a jusqu'au 1^{er} match officiel du printemps (~fin mars) pour s'acquitter du montant du rappel reçu à la fin du 1^{er} tour.

Si ce délai n'est pas respecté, le junior ou le joueur actif est suspendu en interne par le club et ne pourra plus s'entraîner et jouer jusqu'à ce que le paiement soit fait.

Montant des rappels

	<u>Juniors</u>	<u>Actifs</u>
Tombolas	200.-	--.-
Carte(s) supporter(s)	100.-	100.-
Cotisation	50.-	100.-

En cas de paiement partiels des montants, ceux-ci seront déduits des montants ci-dessus lors du rappel.

Particularités

Les cartes supporters et les cotisations sont nominatives. Dans le cas d'une famille où plusieurs enfants jouent, seul le junior qui ne s'est pas acquitté du montant dû sera sanctionné.

Remarques

Depuis la fin du tournoi et jusqu'à la fin du 1^{er} tour, c'est le comité du tournoi populaire qui se charge de faire les rappels concernant la tombola.

Même si un parent est membre du Ballon d'Or et/ou a un panneau publicitaire, celui-ci doit tout de même s'acquitter des tâches mentionnées ci-dessus.

Toutes modifications de règlement devront être présentées à l'assemblée générale et approuvées par les membres actifs présents.

FC Orsières

Le Président : Frédéric Lattion

La Secrétaire : Carole Lattion (-Exquis)

Orsières, le 3 mars 2015